

**Si nous ne savons pas, nous pouvons apprendre.
Le droit de savoir – L'opportunité de savoir.**

Nous répondons à une déclaration choquante des membres du groupe en faveur d'un vote NON lors du prochain référendum sur la réforme électorale. Ils ont dit «si vous ne savez pas, votez non». Il s'agit d'une invitation claire aux personnes à voter contre le système de représentation proportionnelle mixte (RPM) sans connaître contre quoi elles votent. Pire que cela, le groupe Non implique que les Insulaires ne sont peut-être pas assez intelligents pour comprendre RPM. Diverses formes de RPM sont utilisées depuis de nombreuses décennies dans de nombreuses juridictions du monde entier. Les gens ailleurs semblent connaître le système de vote qu'ils ont choisi.

Les membres de l'institut Cooper, qui participent à des programmes d'éducation communautaire depuis 35 ans, savent par expérience que l'Île-du-Prince-Édouard compte une population de personnes très intelligentes et très sages. Les connaissances et la capacité d'apprendre ne manquent pas. Les insulaires sont exceptionnellement compétents en politique. Nous sommes également prompts à voir des manigances politiques pour ce qu'elles sont.

Nous pensons que lorsque les gens font des choix, qu'ils soient personnels, familiaux, économiques ou politiques, ils ont «le droit de savoir». Ils ont le droit de savoir quels sont les choix. Ils ont le droit de connaître les avantages et les inconvénients des différents choix. Ils ont le droit de découvrir et de connaître par eux-mêmes les conséquences de leur choix. Ils ont le droit d'apprendre dans un environnement respectueux. Ils ont le droit de ne pas avoir affaire à des «croyants» qui leur parlent de haut. Ils ont le droit de ne pas être contraints, persuadés ou, pire encore, d'être victimes d'intimidation.

Un aspect important du «droit de savoir» est l'opportunité. Certaines personnes à l'Île-du-Prince-Édouard croient que si les gens ne se présentent pas à des séances d'information, c'est signe qu'ils ne s'y intéressent pas. Tout d'abord, nous savons que connaissances et informations ne sont pas la même chose. Nous connaissons tous beaucoup de gens qui débordent d'informations et qui sont très habiles aux jeux-questionnaires. Donner des informations aux gens ne les aide pas à savoir ce qui se cache derrière une proposition, qui paie, qui en profite et quelles en sont les conséquences pour la vie des gens ordinaires. Les personnes acquièrent les meilleures connaissances lorsqu'elles se trouvent dans une atmosphère qui respecte les connaissances qu'elles possèdent déjà et qui permet le partage de connaissances dans lequel tout le monde est à la fois enseignant et apprenant. Les experts affichant leurs connaissances et leur expérience avancées ont l'effet négatif de fermer les gens.

Un autre aspect des opportunités est l'obstacle à l'accès. À l'Île-du-Prince-Édouard, près de 40% des résidents vivent d'un chèque à l'autre. De nombreux travailleurs saisonniers, dont l'assurance-emploi est épuisée, n'ont même pas reçu de chèque. La dernière chose à laquelle ils pensent est de s'instruire sur une question donnée, quelle que soit son importance. Ce n'est pas de l'apathie. Il doivent se concentrer sur les nécessités de la vie.

La majorité des Insulaires ne sait peut-être même pas qu'un référendum aura lieu lors des prochaines élections, ce qui pourrait changer le paysage politique de l'Île-du-Prince-Édouard.

L'institut Cooper, avec de nombreux autres membres de la communauté, estime également que nous avons tous le devoir civique de connaître le plus possible les questions importantes qui concernent nos vies. Choisir un système d'élection des représentants à la législature, même s'il ne s'agit peut-être pas de notre plus grande décision, est important. Nous avons tous la responsabilité de nous informer le plus possible sur les deux choix proposés lors du référendum à venir. Si nous disons «oui» à RPM, nous introduisons un nouveau système. Nous pouvons dire «non» à RPM et rester avec le système actuel à un tour.

Que nous disions oui ou non, faisons-le avec la meilleure connaissance possible. Nous disons qu'au moment du vote référendaire, si pour une raison quelconque vous ne savez pas, alors ne votez pas sur la question référendaire.

Marie Burge, fondatrice de l'institut Cooper, est actuellement coordinatrice de programme et éducatrice communautaire auprès du «Cooper Institute Collective».